

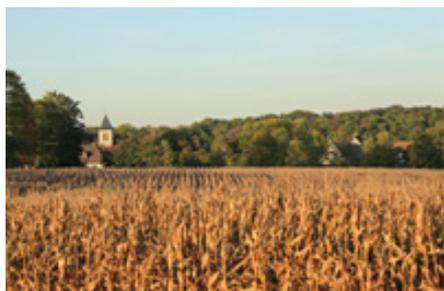


29 Granges de Port Royal

Magny les Hameaux, Saint-Lambert des Bois

Cette balade vous dévoile plusieurs facettes du Parc entre bois et champs : le patrimoine historique remarquable du domaine de Port-Royal et les petits villages typiques ou encore le joli site classé de la vallée de la Mérantaise.

À VTT	2h	18,2km	historique (culture et patrimoine), nature et paysage	Notre avis : ce parcours ne présente aucune difficulté notable hormis une courte montée, étape 19 sur 250 m.
-------	----	--------	--	--



Feuille de route

Départ parking du Manet: sur la D91 aux abords des Granges de Port-Royal prendre aux feux tricolores la VC 7 (interdit sauf aux riverains) jusqu'au bout (la voie est fermée par des blocs en béton). Le parking se situe sur votre gauche.

1. Au parking prendre à gauche par la route forestière des Etangs qui se situe derrière le parking devant un petit abri et suivre les directions « Les étangs du Manet » - « Trappes » (attention à ne pas prendre la RF du Manet tout

Balade numéro 29 - Granges de Port Royal

de suite à gauche au parking). Suivre celle route empierrée jusqu'aux étangs que vous contournez par la droite, puis suivre la direction Hamadryade. Continuez tout droit jusqu'à la Maison Forestière par la RF du Cerf.

Les bassins du Manet :

Les étangs que vous longez sont des créations récentes ayant pour but de réguler et épurer les eaux pluviales en provenance de la zone industrielle et artisanale de Trappes.

2. Hamadryade, la Maison de la Forêt se trouve sur votre gauche poursuivez tout droit jusqu'au prochain carrefour (carrefour de la Mare Savin).

3. Arrivé au carrefour, 2ème à droite jusqu'au prochain carrefour.

4. Au carrefour du chêne brûlé, 2ème allée à gauche. Suivez ensuite à chaque carrefour la direction de Port-Royal (musée).

Le Chêne brûlé (carrefour du) :

Ce carrefour porte le nom de l'arbre remarquable qu'il met en valeur et dont l'âge peut être estimé à 400 ans.

5. Vous continuez sur la route empierrée qui vous mène hors de forêt ou vous longez les champs puis bientôt vous longez les corps de bâtiment des Granges de Port-Royal. Poursuivez jusqu'à la D 91 ou permettez vous une petite visite des Granges.

Le musée des Granges de Port-Royal :

Le musée retraçant l'histoire du jansénisme est installé dans le bâtiment des Petites Ecoles, construites par les Solitaires au XVIIe siècle. Racine en fut l'écolier le plus célèbre tandis que Pascal y écrivit deux de ses Provinciales. La dénomination des "Granges de Port-Royal" rappelle l'origine agricole de ce domaine lié à l'abbaye qu'il surplombait. Les bâtiments de la ferme se répartissent autour d'une cour carrée où se trouve le fameux puits de Pascal. L'illustre savant et auteur avait en effet conçu et équipé ce puits d'un système de son invention grâce auquel "un garçon de 12 ans peut monter et descendre en même temps deux seaux qui tiennent chacun deux seaux ordinaires".

Pour visiter, gardez les vélos à l'intérieur du domaine, derrière l'accueil.

6. A la D 91 au stop, prenez à droite, puis tout de suite à gauche par l'impasse « Chemin des Mollerayes » qui mène à l'auberge « Le Chant des Oiseaux » et qui se prolonge par un chemin en terre en sous-bois entre deux propriétés privées. Suivre le balisage PR jaune.

7. Arrivé au hameau de Buloyer prenez la route à droite puis tout droit jusqu'à Romainville toujours en suivant le PR.

8. Dans le hameau de Romainville au stop tout droit puis direction Milon-la-Chapelle puis juste avant de sortir du hameau, quitter la route principale et prendre la voie bitumée à droite au coin d'un champ qui se prolonge par un chemin enherbé. Suivre le PR en direction de Beauregard.

9. Arrivé à une barrière face à une grille d'entrée, prendre à gauche sur le PR.

10. A la route principale formant un virage, la traverser pour prendre le chemin d'en face toujours sur le PR. Attention à la traversée de la route.

11. Au bout du chemin à gauche puis à 45m à droite puis toujours tout droit. Suivre le PR direction Magny - Versailles.

Balade numéro 29 - Granges de Port Royal

12. Vous sortez de forêt pour traverser les champs au carrefour de l'Orme au Berger continuez tout droit jusqu'à la D 195 toujours en suivant le PR.

L'Orme au Berger :

Ce carrefour est lié au bel orme qui marquait le point culminant de ce plateau. L'orme d'antan a succombé à la maladie des ormes mais deux nouveaux sujets résistant à la graphiose ont été récemment plantés à proximité pour le remplacer.

13. A la D 195 traversez-la par le passage piéton puis prenez la route de gauche (l'autre est en sens interdit) jusqu'au "cédez le passage" et à droite.

14. Au carrefour à gauche direction église St-Germain sur le PR.

15. Arrivé à l'église prendre à droite, longez l'église et passez l'école sur votre gauche puis au parking continuez tout droit sur le CR 19 à côté de la Maison des Bonheur en empruntant le PR.

L'église de Magny-les-Hameaux

Située dans le vieux village, l'église Saint-Germain se présente comme un bel édifice, assez imposant dont l'origine remonte au XIIe siècle : restent de cette époque le clocher et un portail romans.

La Maison des "Bonheur"

Cet ancien presbytère accueillit pour un temps les élèves et les maîtres des Petites Ecoles que les persécutions chassaient périodiquement de Port-Royal. Au XIXe siècle, la propriété devint la maison du peintre Rosa Bonheur. Elle abrite aujourd'hui le service culturel de Magny qui y organise aussi des expositions. 16. Au croisement à gauche direction Vallée de la Mérantaise en suivant le balisage PR.

17. Arrive au carrefour en bas de la pente quittez le PR pour franchir le pont puis tournez à gauche derrière le lavoir et longez la Mérantaise.

La vallée de la Mérantaise :

Cette vallée porte le nom d'un affluent de l'Yvette qui la rejoint à Gif-sur-Yvette. Vous pouvez découvrir le long du cours d'eau de très jolis ponts en meulière et en grès.

18. A l'intersection, prendre à droite le chemin qui monte légèrement direction Le Manet puis toujours tout droit en longeant la Mérantaise.

19. Au croisement juste avant la route optez pour le chemin sur votre droite qui monte (piste équestre balisée d'un fer à cheval vert), puis une fois en haut vous apercevez une barrière sur votre gauche que vous franchirez pour remonter le long de la route D 91 jusqu'au panneau d'entrée d'agglomération de Voisins-le-Bretonneux A ce panneau prenez la route à gauche en forêt en direction du Manet, puis toujours tout droit par la piste équestre (balisée d'un fer à cheval vert)

20. Traversez la D 91 et prenez la route forestière de la Garenne que vous poursuivez toujours tout droit.

21. Arrivé à un croisement avec une grille en face de vous, prenez à gauche jusqu'au parking.

